

Ivry/Seine, le 26.01. 2017

INCINERATEUR D'IVRY

A l'occasion du comité syndical du Sycatom qui s'est tenu ce matin, j'ai voté conformément à mes convictions favorablement à la reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry. Les raisons de ce vote reposent sur quelques principes :

- Conformément à la loi sur la transition énergétique, le processus de tri-mécano-biologique-méthanisation est désormais définitivement exclu du projet ; donnant ainsi raison à mon prédécesseur Pierre Gosnat qui s'était abstenu sur le projet lors de son ultime acte de Maire en septembre 2014.
- Le futur incinérateur verra sa capacité réduite de 750 000 tonnes à 350 000 tonnes par an.
- Les fours seront réversibles et pourront incinérer du bois pour répondre aux besoins de chauffage urbain lorsque nous aurons atteint les performances attendues de réduction massive en matière de production de déchets résiduels.
- Cette reconstruction permettra d'assurer la fin de la mise en décharge de plusieurs centaines de milliers de tonnes de nos déchets.
- Elle permettra de disposer d'un outil industriel performant bénéficiant des meilleurs dispositifs de traitement et d'élimination des émissions polluantes.

Ce vote est intervenu au lendemain d'une séance du conseil municipal d'Ivry au cours de laquelle une majorité d'élus s'est prononcée en faveur d'une délibération me mandatant pour voter pour ce projet.

Le débat de près de deux heures qui s'est déroulé à cette occasion, et au cours duquel le collectif 3R et les représentants CGT du personnel ont pu s'exprimer, a permis d'avoir un échange sérieux sur le fond de la question qui nous est posée.

Je m'étais engagé, après le vote du vœu négatif au mois d'octobre, à ce que le conseil municipal soit saisi à nouveau après avoir obtenu l'avis des communes du bassin versant.

Dans leur quasi-totalité celles-ci ont exprimé, d'une manière ou d'une autre, leur soutien au projet.

Le vote positif du Conseil Municipal a été rendu possible par le changement de celui des élus de droite qui avaient voté pour le vœu en octobre et n'ont pas pris part au vote cette fois-ci. La déclaration de leur chef de file : « l'usine actuelle

est à bout de souffle et il est indispensable de la reconstruire sur ce site » démontrant s'il en était besoin le caractère politicien de leur vote d'octobre.

La persistance du vote défavorable au projet des élus socialistes, quant à elle, relève toujours de la même incohérence au regard des responsabilités de ceux-ci , en alternance avec ceux de droite , à la direction du SYCTOM .

Je regrette par ailleurs que Madame la Ministre de l'Ecologie n'ait pas daigné me recevoir ni même répondre à mon courrier lui demandant d'exprimer son avis sur la conformité du projet avec la loi de transition énergétique (LTE). Sans doute a-t-elle considéré que le fait que Monsieur le Préfet instruisse celui-ci en tant que Projet d'Intérêt Général (PIG) constitue une réponse à cette question ?

Le travail engagé depuis près de 15 ans va donc se poursuivre.

Je souhaite que cela se fasse dans le dialogue et la concertation avec tous les acteurs et concernant les prochaines étapes du projet j'ai proposé qu'une mission d'information du Conseil Municipal soit créée.

Pour sa part, la ville d'Ivry continuera à agir sans relâche pour développer sa politique de prévention et de réduction des déchets qui, désormais, relève de la compétence de l'Etablissement Public Territorial.

Philippe Bouyssou

Maire d'Ivry sur Seine

Contact presse : Laurent Jeannin, Directeur de Cabinet - 01 49 60 24 23

www.lvry94.fr

www.facebook.com/ivry94

www.twitter.com/mairieivry